

Études littéraires sur les auteurs français prescrits pour l'examen du brevet supérieur (analyses et extraits). Période triennale 1910, 1911, 1912.

ATTENTION : CETTE COLLECTION EST TEMPORAIREMENT INDISPONIBLE À LA CONSULTATION. MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION

Numéro d'inventaire : 1977.06476

Auteur(s) : René Doumic
Léon Levrault

Type de document : livre scolaire

Éditeur : Delaplane (Paul) Librairie Classique (48, rue Monsieur-le-Prince Paris)

Imprimeur : Créte

Date de création : 1909

Inscriptions :

• ex-libris : avec

Description : Livre broché. Couv. jaune. Exemplaire défraîchi.

Mesures : hauteur : 186 mm ; largeur : 117 mm

Notes : Auteurs : Corneille. Racine. Molière. La Fontaine. Mme de Sévigné. La Bruyère. Voltaire. J.-J. Rousseau. Châteaubriand. Victor Hugo. Lamartine. Programme du brevet supérieur. Ouvrages en vente à la même librairie, face p. de titre et en fin de manuel.

Mots-clés : Littérature française
Histoire et critique littéraires

Filière : Post-élémentaire

Niveau : Post-élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Nombre de pages : 426

Commentaire pagination : 420 + VI

Sommaire : Table des matières Avertissement

Période triennale 1910, 1911, 1912

ÉTUDES LITTÉRAIRES

SUR LES
AUTEURS FRANÇAIS

PRESCRITS POUR
L'EXAMEN DU BREVET SUPÉRIEUR
(Analyses et Extraits)

CORNEILLE — RACINE — MOLIÈRE — LA FONTAINE
M^{me} DE SÉVIGNÉ — LA BRUYÈRE — VOLTAIRE
J.-J. ROUSSEAU — CHATEAUBRIAND
VICTOR HUGO — LAMARTINE

PAR MM.

RENÉ DOUMIC
DE L'ACADÉMIE
FRANÇAISE

LÉON LEVRAULT
PROFESSEUR AGRÉGÉ DES LETTRES
AU LYCÉE CONDORCET



PARIS

LIBRAIRIE CLASSIQUE PAUL DELAPLANE

48, RUE MONSIEUR-LE-PRINCE, 48

Histoire de la littérature française, par RENÉ DOUMIC, de l'Académie française.

1 fort vol. in-12 (27^e édition), broché..... 3 50
— Relié toile souple..... 4 »

Prix : 3 fr. 50

CHAPITRE II

LES PRÉCIEUSES RIDICULES (1)

(1659)

ÉTUDE LITTÉRAIRE ET ANALYSE.

Historique. — Analyse des *Précieuses ridicules*. — Etude littéraire : la comédie et les personnages. — Molière et la préciosité.

Historique. — Pendant ses longs voyages en province, Molière avait rencontré nombre de femmes qui se distinguaient étrangement par l'affectation de leurs manières et de leur langage. Il avait dû voir à Montpellier ce cercle de pédantes vaniteuses dont « les petites mignardises », « le parler gras », « les discours extraordinaires » firent beaucoup rire vers la même époque les deux touristes Chapelle et Bachaumont (2). De retour à Paris, notre comique s'aperçut que cette engeance détestable y pullulait comme dans les grandes villes, et, vivement choqué de tant de sottise, il voulut protester au nom du bon sens. Déjà, en 1654 et en 1656, l'abbé d'Aubignac et l'abbé de Pure avaient raillé ces maniaques avec la *Relation du royaume de coquetterie* et la *Précieuse ou le Mystère des ruelles*. Mais des opuscules et des romans en quatre volumes ne pouvaient avoir d'influence sur la masse du public. Pour provoquer un mouvement d'opinion, il fallait une pièce alerte, joyeuse et mordante, où on livrerait les précieux à la risée du par-

(1) Voir, pour les *Précieuses ridicules*, la savante édition de M. Livet, chez Dupont : la préface et les notes. Consulter également Livet, *Précieux et Précieuses* ; Cousin, *la Société française au XVII^e siècle* ; Somaize, *Dictionnaire des Précieuses* ; Brunetière, *Études critiques* (2^e série).

(2) Ces deux littérateurs ont laissé le récit humoristique d'un voyage qu'ils firent dans le Midi.

terre. Cette comédie, Molière se chargea de l'écrire : ce fut les *Précieuses ridicules*.

Il la donna, le 18 novembre 1659, sur la scène du Petit-Bourbon, qu'il avait depuis un an occupée concurremment avec la troupe italienne de Torelli. Les *Précieuses ridicules* étaient en bonne compagnie sur l'affiche, puisque en même temps on jouait *Cinna*. Mais la tragédie en cinq actes excita moins d'applaudissements, ce soir-là, que la petite pièce en prose. Les gens du peuple et les bourgeois firent fête à l'auteur, courageux qui traduisait si bien leurs propres opinions, et les habitués de l'Hôtel de Rambouillet n'osèrent rien dire, malgré la bonne envie qu'ils en avaient. La Grange nous apprend que Molière lui-même fut surpris par ce succès « qui passa ses espérances ». « Comme ce n'était, dit-il, qu'une pièce d'un seul acte qu'on représentait après une autre de cinq, il la fit jouer le premier jour au prix ordinaire. Mais le peuple y vint en telle affluence et les applaudissements qu'on lui donna furent si extraordinaires qu'on redoubla le prix dans la suite : ce qui réussit parfaitement à la gloire de l'auteur et au profit de la troupe (1). »

Le triomphe faillit ne point avoir de lendemain. Nous savons par Somaize que la coterie bafouée s'agita. Les *Précieuses* « intéressèrent les galants à prendre leur parti » et « un alcôviste de qualité interdit la pièce pour quelques jours » (2). Molière ne s'émut pas, et, tandis qu'on en référerait au jeune Louis XIV alors absent de Paris, il perfectionna sa comédie (3). Il avait eu raison de compter sur celui qui devait être plus tard son ferme soutien. L'ordre arriva bientôt de laisser jouer les *Précieuses ridicules*; et, en moins d'un an, elles furent représentées quarante-deux fois au Petit-Bourbon, ce qui pour l'époque était superbe (4).

(1) Préface de l'édition de 1682.

(2) Somaize, *Dictionnaire des Précieuses*, à la lettre P. : « Prédications touchant l'empire des Précieuses », articles 26 et 27.

(3) M^{lre} Desjardins nous a laissé un *Récit de la Farce des Précieuses* qui n'est point conforme au texte actuel. — Il paraît que la pièce débutait par une scène où Magdelon et Cathos éconduisaient La Grange et Du Croisy.

(4) Les recettes, qui, certain soir, s'élevèrent à 1 400 livres, ne descendirent jamais au-dessous de 246 livres, même en temps de carême.

Molière était, d'ailleurs, prié fort souvent d'aller les jouer « en visite », soit à la cour, soit dans les salons (1). Le roi, que charmaient beaucoup cette pièce, voulut la voir dès son retour, et on lui en donna trois représentations en juillet, en août et en octobre. La Grange nous a conservé de curieux détails sur la dernière. « Mardi, 26 octobre, dit-il, l'*Étourdi* et les *Précieuses ridicules* au Louvre, chez Son Éminence M. le cardinal Mazarin qui était malade dans sa chaise. Le roi vit la comédie debout, incognito, appuyé sur le dossier de ladite chaise de Son Éminence, et rentra de temps en temps dans un grand cabinet. Sa Majesté gratifia la troupe de trois mille livres. »

Faveur du public, faveur du roi, rien ne manquait à Molière. Il laissa dire ses ennemis; il négligea les insultes de Somaize qui accusa « Mascarille » d'avoir plagié l'abbé de Pure (2); et, tout fier d'avoir si bien réussi dans la comédie de mœurs, il s'écria, nous dit-on : « Je n'ai plus que faire d'étudier Plaute et Térence, ni d'éplucher les fragments de Ménandre : je n'ai qu'à étudier le monde! »

Analyse des « Précieuses ridicules ». — *Scènes I et II.*

— Deux jeunes seigneurs, La Grange et Du Croisy, recherchaient en mariage la fille et la nièce du bourgeois Gorgibus. Une entrevue vient d'avoir lieu; mais elle n'a point été satisfaisante. Les donzelles, qui sont « un ambigu », c'est-à-dire un mélange « de prude et de coquette », ont fait les « renchéries » et ont traité avec impertinence leurs prétendants. Ceux-ci, fort irrités, se retirent; et La Grange jure de se venger avec l'aide de son valet Mascarille, « une manière de bel esprit ».

Scènes III et IV. — Le bonhomme Gorgibus, que cette rupture désole, mande près de lui les deux « pendardes ». Bien qu'elles soient occupées à faire de la pommade pour les lèvres, elles daignent se rendre à son appel et lui expliquer les motifs de leur refus. Comment des filles spirituelles et doctes pourraient-elles épouser des hommes qui ne connaissent point

(1) Chez M. Le Tellier, par exemple, chez le chevalier de Grammont, chez la maréchale de l'Hôpital, chez Arnauld d'Andilly, etc.

(2) Préface des *Véritables Précieuses* de Somaize.